



COVID-19

Seconde distribution de masques aux personnes vulnérables

Mis en ligne le **jeudi 8 octobre 2020**

La **CNMSS** reste associée au dispositif ministériel de distribution de masques au bénéfice des personnes vulnérables dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID-19



Lors de cette seconde campagne de distribution, plus de 7 000 bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (**CSS**) et de l'Aide à la Complémentaire Santé (**ACS**) recevront avant le 15 novembre 2020 un sachet de 6 masques.

Comme la précédente, cette opération inter régimes a été réalisée en collaboration avec les services de la Direction de la Sécurité Sociale, de la Direction Générale de la Santé et de La Poste.

Dans le contexte sanitaire actuel, la **CNMSS** reste mobilisée pour protéger ses bénéficiaires les plus précaires.